

## Desikote Max Canada

Date de révision 07/29/2013

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

<b>Nom du produit</b>	<b>Desikote Max Canada</b>
<b>Utilisation de la substance/de la préparation</b>	Produit agrochimique
<b>Identification de la société/entreprise</b>	<b>Taminco Inc.</b> Two Windsor Plaza, Suite 411 7540 Windsor Drive Allentown, PA 18195 (800) 223-3258
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	En cas d'urgence appelez: au Canada: CANUTEC 1-613-996-6666, aux Etats-Unis: CHEMTREC 1-800-424-9300 703-527-3887 (Appels Internationaux) Pour des renseignements sur le produit appelez (800) 223-3258

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Aspect</b>	blanc cassé liquide; Terpene-like Odeur
<b>Aperçu des urgences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avertissement!</li> <li>• Provoque une irritation de la peau</li> <li>• Peut irriter les voies respiratoires</li> <li>• Peut causer une réaction allergique cutanée</li> <li>• Toxique pour les organismes aquatiques</li> </ul>
<b>Voies majeures d'exposition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contact avec les yeux</li> <li>• Contact avec la peau</li> <li>• Inhalation</li> </ul>

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Alcohol Ethoxylate	68439-46-3	9
Terpene hydrocarbons	31393-98-3	50-60

### 4. PREMIERS SOINS

<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison</li> <li>• Rincer la bouche</li> <li>• NE PAS faire vomir</li> <li>• Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente</li> </ul>
------------------	---

**Contact avec la peau**

- Laver à l'eau chaude et au savon
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin

**Contact avec les yeux**

- Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le premier rinçage, retirer les verres de contact et continuer à laver pendant au moins 20 minutes.
- Si les symptômes persistent, consulter un médecin

**Inhalation**

- Amener la victime à l'air libre
- Si les symptômes persistent, consulter un médecin

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyen d'extinction approprié**

- Eau pulvérisée
- Bioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Poudre chimique d'extinction
- Mousse

**Méthodes particulières d'intervention**

- Évacuer le personnel vers des endroits sûrs
- Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau froide
- Laver/décontaminer les vêtements enlevés avant réutilisation
- Endiguer et collecter l'eau d'extinction
- L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts

**Équipement de protection spécial pour les pompiers**

- Les pompiers et autres personnes qui peuvent être exposés aux produits de combustion doivent porter des combinaisons de lutte contre les incendies complètes (combinaison Bunker complète) et un appareil respiratoire autonome (à pression négative approuvée par NIOSH ou l'équivalent)

**Dangers spécifiques**

- Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage
- Toxique pour les poissons

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles**

- Porter un équipement de protection adéquat
- Évacuer le personnel vers des endroits sûrs
- Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger

**Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement**

- Éviter que le produit pénètre dans les égouts
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts
- Signaler les déversements comme requis par les réglementations fédérales et locales.
- Toxique pour les poissons
- Lire l'étiquette du produit pour des renseignements supplémentaires.

**Méthodes de nettoyage**

- Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger
- Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre \_c\_)
- Lire l'étiquette du produit pour des renseignements supplémentaires.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**Entreposage**

**Mesures techniques/Précautions**

- Protéger les conteneurs contre les dommages physiques
- Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé
- Conserver dans le contenant original
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
- Do not use on, in or around the home
- Conserver hors de la portée des enfants
- Ne pas réutiliser des récipients vides
- Respecter les mises-en-garde de l'étiquette

**Produits incompatibles**

- Oxydants

**Manipulation**

**Mesures techniques/Précautions**

- Porter un équipement de protection personnelle
- S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail
- A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer
- Toxique pour les poissons
- Respecter les mises-en-garde de l'étiquette

**Précautions pour la manipulation sécuritaire**

- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation
- Porter un équipement de protection personnelle
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit
- Rouvrir avec prudence les récipients utilisés
- Les conteneurs vides contiennent des résidus du produit et peuvent être dangereux

**8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Alcohol Ethoxylate	N'est pas classée	Aucun établi
Terpene hydrocarbons	N'est pas classée	Aucun établi

<b>Protection respiratoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué</li><li>• Le type d'équipement de protection doit être sélectionné selon le taux de concentration et la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail</li><li>• A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité</li></ul>
<b>Mesures d'ordre technique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos</li></ul>
<b><u>Équipement de protection individuelle</u></b>	
<b>Protection des yeux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lunettes de sécurité à protection intégrale</li></ul>
<b>Protection des mains</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gants en caoutchouc</li><li>• Gants imperméables</li><li>• Demander au fournisseur des renseignements sur la perméabilité des gants</li></ul>
<b>Protection de la peau</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Porter un équipement de protection adéquat</li><li>• Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail</li></ul>
<b>Autre équipement protecteur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail</li></ul>
<b>Contrôles d'exposition de l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines</li></ul>

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information générale

<b>État physique</b>	liquide
<b>Couleur</b>	beige pâle
<b>Odeur</b>	douce, Comme le terpène

### Information importante au sujet de la santé, de la sécurité et de l'environnement

<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	>100°C
<b>Point d'éclair</b>	>100°C
<b>Viscosité</b>	800mPas@ 20°C
<b>Pression de vapeur</b>	0.02Pa@ 25 °C
<b>Densité relative</b>	0.96
<b>pH</b>	donnée non disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	partiellement soluble
<b>Point/intervalle de fusion</b>	donnée non disponible

**Température d'auto-inflammation** 268°C

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Stable</li></ul>
------------------	--

- Conditions à éviter** • Oxydants forts
- Produits de décomposition dangereux** • Oxydes de carbone
- Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

- Contact avec les yeux** Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation
- Contact avec la peau** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une irritation de la peau.
- Inhalation** Peut irriter l'appareil respiratoire. Peut provoquer une irritation des muqueuses.
- Ingestion** Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
- Effets chroniques** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Nom Chimique	IARC	ACGIH	OSHA	NTP
Alcohol Ethoxylate	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Terpene hydrocarbons	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée

**Conditions médicales aggravées** Troubles cutanés.

**Informations sur le produit**

- DL50/orale/rat =** > 2500mg/kg
- DL50/cutanée/rat =** >2000mg/kg
- CL50/inhalatoire/4h/rat =** >4.96mg/l
- Irritation oculaire** Irritation légère des yeux
- Irritation de la peau** Irritation modérée de la peau
- Sensibilisation** A un effet sensibilisant
- Effets sur l'organe-cible** Non offert
- effets mutagènes** Pas d'information disponible
- Toxicité pour la reproduction** N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales
- effets cancérogènes** N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

<b>Toxicité pour les poissons</b>	CL50 :41 mg/L
<b>CE50/48h/Daphnie =</b>	1.9-10mg/L
<b>CE50/120h/algues =</b>	3mg/l
<b>Toxicité pour les bactéries</b>	- Pas d'information disponible

Mobilité

Koc =&gt;4.4

Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable

Potentiel bioaccumulatif

donnée non disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes d'élimination</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>DOT</b>	non réglementé
<b>Quantité à signaler (RQ)</b>	aucune
<b>Polluant marin</b>	non
<b>IMDG/IMO</b>	
<b>Nom d'expédition</b>	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, p.a.s. (hydrocarbures de terpène), 9, GE III, Polluant marin
<b>Classement des dangers</b>	9
<b>No ONU</b>	UN3082
<b>Groupe d'emballage</b>	PG III
<b>Polluant marin</b>	oui
<b>Étiquetage</b>	Classe 9
<b>IATA</b>	
<b>No ONU</b>	UN3082
<b>Nom d'expédition</b>	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, p.a.s. (hydrocarbures de terpène), 9, GE III
<b>Classement des dangers</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	PG III
<b>Étiquetage</b>	Classe 9

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Inventaires internationales**

NOTE: X = Répertoire

Nom Chimique	TSCA	EINECS	DSL	ENCS	MITI	AICS	PICCS	IECSC	KECL	NZIoC
Alcohol Ethoxylate	X		X			X	X	X	KE-13383	X

**CLASSIFICATION DE DANGER SELON OSHA** Irritant, Produit sensibilisant

**Classification de danger SARA 311/312**  
Risque aigu pour la santé

**INFORMATION SUR SARA TITRE III SECTION 313:**

Section 313 du Titre III de la loi sur SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986. Ce produit ne contient aucun produit chimique qui est assujéti aux exigences de déclarations de la Section 372 de la Loi et du Titre 40 du Code des Réglementations fédérales.

NOTE: X = Répertoire

**Substances dangereuses CERCLA**

Ce produit ne contient aucune Quantité Déclarable RQ ou TPQ faisant parti de cette réglementation.

**Droits à l'information de l'État.**

NOTE: X = Répertoire

Nom Chimique	PA	NJ	MA
Alcohol Ethoxylate 68439-46-3	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Terpene hydrocarbons 31393-98-3	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée

**Proposition 65 de la Californie** Ce produit ne contient aucuns produits chimiques faisant parti de la Proposition 65.

**WHMIS:** D2B Substances toxiques

**Loi sur la Protection Environnementale Canadienne** Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>HMIS</b>	Santé 2	<b>Inflammabilité</b> 1	<b>Danger physique</b> 0
<b>NFPA</b>	Santé 2	<b>Feu</b> 1	<b>Instabilité</b> 0

Légende: 0 - Minimal; 1 - Léger; 2 - Modéré; 3 - Sérieux; 4 - Grave

Préparé par Préparé par

Référence bibliographique Études confidentielles Taminco

**Clause de non-responsabilité:** Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

**Fin de la fiche technique santé-sécurité**